

## COMMUNE DE LAUSANNE

---

### Comptes de l'exercice 2016

---

*Préavis N° 2017/16*

Lausanne, le 27 avril 2017

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2016.

#### **1. Introduction**

Les comptes 2016 de la Ville de Lausanne présentent un léger bénéfice de CHF 0.2 million, très proche de ce que prévoyait le budget (excédent de CHF 0.3 million dans la version initiale du budget - déficit de CHF 0.8 million en incluant les crédits supplémentaires). Conforme aux attentes, ce résultat 2016 équilibré s'explique par une bonne maîtrise des charges. Ces dernières s'affichent en légère hausse de 0.5% par rapport aux comptes 2015 (charges apurées), mais en recul de 1.5% par rapport au budget 2016. Les recettes fiscales progressent par rapport à l'exercice 2015 (+2.6%). Elles s'inscrivent par contre en retrait par rapport au budget 2016 (-1.4%).

Le résultat 2016 se place dans la lignée des comptes équilibrés de la législature précédente (hors recapitalisation de la caisse de pensions - CPCL). La Municipalité de Lausanne constate donc que les efforts déployés en matière de gouvernance financière, de maîtrise des charges et de gestion prudente portent leurs fruits. A titre illustratif, et dans la même veine prudente, la Municipalité a décidé en 2016 d'attribuer à un fonds de réserve pour fluctuation de valeurs l'entier de la plus-value de CHF 19.2 millions réalisée sur les titres de Romande Energie Holding. Par ailleurs, la Municipalité a provisionné CHF 2 millions en 2016 pour les futures rénovations des bâtiments scolaires.

#### **Niveau d'investissements élevé**

En 2016, le niveau atteint par l'autofinancement a permis d'assumer sans recours à l'emprunt les investissements nets, qui se sont montés à CHF 113.1 millions (investissements bruts : 131.3 millions). Parmi les postes les plus importants, Lausanne a investi CHF 40.8 millions pour les réseaux de fluides (eau, gaz, électricité), ainsi que pour les travaux de voirie et les parcs publics, CHF 12.1 millions, dans le cadre du projet Métamorphose, pour le centre de football et stade de la Tuilière ainsi que pour la route de Romanel.

La rénovation et l'aménagement des bâtiments scolaires ont bénéficié en 2016 de CHF 10.9 millions. La renaturation du lac de Sauvabelin a reçu CHF 1.7 million, la maison de quartier du Désert CHF 1.4 million et le centre d'aviron de Vidy CHF 1.2 million.

## **Une politique volontariste pour aborder l'avenir**

La dette nette de la Ville de Lausanne a reculé de CHF 15 millions en 2016, à 2'000 millions. Forte de ce constat, la Municipalité réaffirme ici son objectif de stabilisation de la dette durant la législature 2016-2021.

Au vu des très importants investissements attendus (infrastructures sportives notamment), cette stabilisation passera inévitablement par des efforts soutenus pour dégager une forte marge d'autofinancement. C'est le sens du nouveau plan structurel d'amélioration financière lancé en ce début d'année par la Municipalité et qui déploiera progressivement ses effets dès 2018.

La Municipalité de Lausanne aborde ainsi l'avenir avec prudence mais également avec confiance. Elle est décidée à assurer un équilibre entre les ambitions et les responsabilités de ville-centre qui sont celles de la Ville de Lausanne et une nécessaire maîtrise des finances publiques.

Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2016 :

COMPTES 2015	BUDGET 2016 (y c. crédits suppl.)		COMPTES 2016	ECARTS
CHF	CHF		CHF	CHF
<b><u>COMPTE DE RESULTAT</u></b>				
1'888'145'323.73	1'858'576'100	Total des charges	1'830'012'240	-28'563'860
1'892'702'353.68	1'857'737'400	Total des revenus	1'830'254'539	-27'482'861
<u>4'557'029.95</u>	<u>-838'700</u>	<b>Excédent de revenus (+) ou de charges (-)</b>	<b>242'300</b>	1'081'000
125'818'775.11	118'270'900	Amortissements	123'495'299	5'224'399
30'282'705.30	<u>-40'326'600</u>	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	<u>14'638'370</u>	<u>54'964'970</u>
160'658'510.36	77'105'600	<b>Autofinancement du compte de fonctionnement</b>	<b>138'375'968</b>	61'270'368
<u>-74'676'266.60</u>	<u>-153'214'000</u>	Investissements nets	<u>-113'092'636</u>	<u>40'121'364</u>
85'982'243.76	-76'108'400.00	<b>Excédent (+) ou insuffisance (-) d'autofinancement du compte de fonctionnement</b>	<b>25'283'332</b>	101'391'732

<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>				
116'181'192.01	182'837'000	Total des dépenses	132'656'140	-50'180'860
<u>41'504'925.41</u>	<u>29'623'000</u>	Total des recettes	<u>19'563'504</u>	<u>-10'059'496</u>
74'676'266.60	153'214'000	<b>Investissements nets</b>	113'092'636	

## 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2016

### 2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des revenus (+) ou des charges (-)
Budget initial	1'847'541'600.00	1'847'840'700.00	299'100.00
Crédits supplémentaires	11'034'500.00	9'896'700.00	-1'137'800.00
Budget final	1'858'576'100.00	1'857'737'400.00	-838'700.00
Comptes 2016	1'830'012'239.54	1'830'254'539.26	242'299.72
Ecarts	-28'563'860.46	-27'482'860.74	1'080'999.72
	-1.54%	-1.48%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2016 s'établit comme suit :

	Comptes 2015	Budget 2016 + crédits sup- plémentaires	Comptes 2016	Ecarts (+/-) B16 - C16	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
<b>3 CHARGES</b>	<b>1'888'145'324</b>	<b>1'858'576'100</b>	<b>1'830'012'240</b>	<b>-28'563'860</b>	<b>-1.54</b>
30 Charges de personnel	571'632'510	578'678'700	579'207'683	528'983	0.09
31 Biens, services et marchandises	501'636'013	509'221'700	451'829'851	-57'391'849	-11.27
32 Intérêts passifs	65'747'554	65'050'000	60'936'352	-4'113'648	-6.32
33 Amortissements	144'197'624	135'198'600	146'008'060	10'809'460	8.00
35 Dédommagements à des collectivités publiques	290'173'097	293'436'000	283'965'634	-9'470'366	-3.23
36 Subventions accordées	88'650'481	91'304'200	89'376'760	-1'927'440	-2.11
38 Attributions aux réserves	68'556'960	16'683'700	50'200'274	33'516'574	200.89
39 Imputations internes	157'551'086	169'003'200	168'487'626	-515'574	-0.31
<b>4 REVENUS</b>	<b>1'892'702'354</b>	<b>1'857'737'400</b>	<b>1'830'254'539</b>	<b>-27'482'861</b>	<b>-1.48</b>
40 Impôts	519'013'828	540'050'000	532'637'301	-7'412'699	-1.37
41 Patentes, concessions	3'254'575	3'919'500	3'027'703	-891'797	-22.75
42 Revenus des biens	164'264'738	92'595'800	129'756'660	37'160'860	40.13
43 Taxes, ventes et prestations facturées	720'111'104	700'764'100	678'538'091	-22'226'009	-3.17
44 Part à des recettes sans affectation	6'074'643	7'000'000	5'276'908	-1'723'092	-24.62
45 Dédommagements de collectivités publiques	281'086'641	284'374'600	273'865'252	-10'509'348	-3.70
46 Subventions acquises	3'071'486	3'019'900	3'103'094	83'194	2.75
48 Prélèvements sur les réserves	38'274'255	57'010'300	35'561'904	-21'448'396	-37.62
49 Imputations internes	157'551'086	169'003'200	168'487'626	-515'574	-0.31
<b>RESULTAT</b>					
<b>Excédent de revenus (+) ou de charges (-)</b>	<b>4'557'030</b>	<b>-838'700</b>	<b>242'300</b>	<b>1'081'000</b>	

Tout en rappelant que les comptes 2016 sont bouclés selon l'ancienne organisation, les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

**CHARGES****- CHF 28.6 millions****30 Charges de personnel****+ CHF 0.5 million**

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	<b>Comptes 2015</b>	<b>Budget 2016</b>	<b>Comptes 2016</b>	<b>Ecarts (+/-) B2016 - C2016</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Administration générale et culture	47'603'906.37	49'767'100	48'712'878.78	-1'054'221.22	-2.1
Sports, intégration et protection de la population	63'954'566.14	66'665'900	64'688'486.80	-1'977'413.20	-3.0
Logement et sécurité publique	105'558'228.70	108'536'700	106'255'123.78	-2'281'576.22	-2.1
Travaux	98'936'234.47	105'465'200	100'066'896.00	-5'398'304.00	-5.1
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	137'999'439.31	146'030'700	141'544'748.17	-4'485'951.83	-3.1
Finances et patrimoine vert	46'124'528.52	47'458'400	45'590'570.28	-1'867'829.72	-3.9
Services industriels	71'455'606.10	74'754'700	72'348'979.27	-2'405'720.73	-3.2
Sous-total	571'632'509.61	598'678'700	579'207'683.08	-19'471'016.92	-3.3
Correctif de la masse salariale	0.00	-20'000'000	0.00	20'000'000.00	-100.0
<b>Total</b>	<b>571'632'509.61</b>	<b>578'678'700</b>	<b>579'207'683.08</b>	<b>528'983.08</b>	<b>0.1</b>

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales anticipées d'un montant de CHF 20 millions sont proches de l'objectif, un léger écart étant néanmoins constaté.

**31 Biens, services et marchandises****- CHF 57.4 millions**

	<b>Comptes 2015</b>	<b>Budget 2016</b>	<b>Comptes 2016</b>	<b>Ecarts (+/-) B2016 - C2016</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Fournitures, mobilier, machines et matériel	18'397'478.31	18'140'900	15'975'801.57	-2'165'098.43	-11.9
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans SEL, GAZ-CAD)	24'935'379.59	24'116'700	22'241'599.61	-1'875'100.39	-7.8
Marchandises	18'573'945.77	17'802'900	16'497'198.88	-1'305'701.12	-7.3
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	38'061'098.22	41'452'800	35'871'478.41	-5'581'321.59	-13.5
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	43'132'854.41	46'359'200	45'447'647.15	-911'552.85	-2.0
Honoraires et prestations de services	114'721'894.95	139'403'200	129'544'695.07	-9'858'504.93	-7.1
Autres dépenses en biens, services et marchandises	67'560'920.81	56'130'000	55'828'487.78	-301'512.22	-0.5
Sous-total	325'383'572.06	343'405'700	321'406'908.47	-21'998'791.53	-6.4
Achats d'énergie par les SiL ( SEL, GAZ-CAD)	176'252'440.51	165'816'000	130'422'942.98	-35'393'057.02	-21.3
<b>Total</b>	<b>501'636'012.57</b>	<b>509'221'700</b>	<b>451'829'851.45</b>	<b>-57'391'848.55</b>	<b>-11.3</b>

Aux Services industriels, les achats d'énergie sont restés en-dessous du budget de CHF 35.4 millions ; cette différence provient du Service du gaz et du chauffage à distance où l'on constate une diminution de CHF 31.1 millions des achats de gaz et une diminution des achats d'électricité de CHF 4.3 millions. Ces variations ont été répercutées au niveau des ventes (voir chapitre 43).

Sous le poste « Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier) », les mouvements suivants peuvent être relevés : au Service du gaz et du chauffage à distance, une baisse de CHF 2.1 millions due à des raccordements « clé en main » et des travaux de remplacements de compteurs moins nombreux que prévu et, au Service de l'électricité, une baisse de CHF 0.8 million suite à des reports de travaux, notamment d'entretien de l'usine de production de Lavey. A relever encore dans l'ensemble de la Ville, les frais d'entretien des biens immobiliers sont restés en dessous du budget de CHF 1.7 million.

Sous le poste « Honoraires et prestations de services », l'importante diminution résulte de plusieurs éléments au Service de l'eau, à l'unité traitement des eaux usées, une diminution des prestations facturées par EPURA S.A. (-CHF 1.5 million, diminution à mettre en relation avec un prélèvement moindre dans le Fonds de péréquation de la STEP), au Service des finances, une économie de frais d'emprunts obligataires de CHF 0.9 million pour deux opérations d'emprunt non réalisées et, aux Services industriels, une diminution globale de CHF 3.9 millions réalisée dans l'ensemble des services.

Les autres économies de charges mentionnées dans le tableau ci-dessus résultent d'une multitude de montants répartis dans les divers services de l'administration et illustrent la maîtrise des charges dans ce domaine.

### 32 Intérêts passifs

- CHF 4.1 millions

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart (+/-) B2016 - C2016	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	65'747'356.56	65'000'000	60'933'943.52	-4'066'056.48	-6.3
Autres intérêts passifs	197.08	50'000	2'408.20	-47'591.80	-95.2
<b>Total</b>	<b>65'747'553.64</b>	<b>65'050'000.00</b>	<b>60'936'351.72</b>	<b>-4'113'648.28</b>	<b>-6.3</b>

Des dépenses d'investissements nets moindres que prévu, un autofinancement supérieur à celui budgétisé et des taux d'intérêts toujours très bas ont permis de réaliser cette économie.

### 33 Amortissements

+ CHF 10.8 millions

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart (+/-) B2016 - C2016	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	8'430'238.92	8'500'000	7'526'201.93	-973'798.07	-11.5
Autres pertes, défalcons et moins-values	9'948'609.49	8'427'700	14'544'344.45	6'116'644.45	72.6
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	86'221'449.71	78'029'300	84'310'274.26	6'280'974.26	8.0
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	39'597'325.40	40'241'600	39'185'024.45	-1'056'575.55	-2.6
Amortissements du patrimoine financier	0.00	0	442'214.98	442'214.98	-
<b>Total</b>	<b>144'197'623.52</b>	<b>135'198'600</b>	<b>146'008'060.07</b>	<b>10'809'460.07</b>	<b>8.0</b>

Les défalcons d'impôts (chiffre communiqué par l'Administration cantonale des impôts (ACI)) ont été moins importantes que prévu (- CHF 1 million) et résultent de la fin du rattrapage de l'ACI lié aux personnes physiques.

Les autres pertes, défalcatons et moins-value (nature 330) ont globalement dépassé le budget de CHF 6.1 millions et résultent principalement, au Service des finances, d'une provision non budgétée de CHF 4.6 millions pour la couverture du déficit du CIGM/CSM qui devra procéder à l'amortissement extraordinaire des installations actuelles vouées à la démolition dans le courant du printemps 2017 et d'une augmentation de la provision pour risque de pertes sur débiteurs de CHF 0.9 million.

L'augmentation des amortissements du patrimoine administratif de la bourse communale est dû, d'une part, à des amortissements supplémentaires résultant de l'état d'avancement des travaux et, d'autre part, aux amortissements des crédits dont les préavis n'étaient pas encore approuvés lors de l'élaboration du budget. Les principaux objets d'investissements concernés sont les suivants :

*(en millions de CHF)*

- Centre sportif de la Tuilière – Création d'un centre de football et d'athlétisme +1.4
- Assainissement et création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires +2.2

Ce dernier amortissement est à mettre en relation avec un prélèvement supplémentaire d'un montant identique sur le Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires.

Les amortissements du patrimoine financier sont liés à la réévaluation des participations Vaud-Fribourg TV S.A. et Ecran P&P S.A. en application du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), article 26.

### 35 Dédommagements à des collectivités publiques

- CHF 9.5 millions

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart (+/-) B2016 - C2016	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	115'533'316.00	109'400'000	106'946'746.00	-2'453'254.00	-2.2
Facture sociale	102'050'930.00	105'000'000	103'193'107.00	-1'806'893.00	-1.7
Participation à des entreprises de transports	49'210'098.20	54'850'000	49'822'044.95	-5'027'955.05	-9.2
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	11'293'103.90	11'700'000	12'016'890.00	316'890.00	2.7
Réforme policière	7'529'091.00	7'600'000	7'394'706.00	-205'294.00	-2.7
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'341'378.25	2'500'000	2'406'568.10	-93'431.90	-3.7
Participation aux frais de la centrale d'alarme de de l'ECA (SSI)	140'000.00	140'000	140'000.00	0.00	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	867'886.50	868'000	877'090.50	9'090.50	1.0
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	667'605.00	674'600	674'685.00	85.00	0.0
Autres dédommagements	539'688.25	703'400	493'796.15	-209'603.85	-29.8
<b>Total</b>	<b>290'173'097.10</b>	<b>293'436'000</b>	<b>283'965'633.70</b>	<b>-9'470'366.30</b>	<b>-3.2</b>

La facture sociale (- CHF 1.8 million), la contribution au Fonds de péréquation intercommunal (- CHF 2.5 millions) et le retour du Fonds de péréquation ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques (- CHF 5.2 millions, voir poste 45) étant des éléments qui doivent être considérés dans leur ensemble, il en ressort une péréquation de CHF 0.9 million net par rapport au budget.

Par ailleurs, on peut relever une économie globale de CHF 5 millions pour la participation aux entreprises de transports publics par rapport au budget.

## 36 Subventions accordées

- CHF 1.9 million

	<b>Comptes 2015</b>	<b>Budget 2016</b>	<b>Comptes 2016</b>	<b>Ecarts (+/-) B2016 - C2016</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Administration générale et culture	44'927'445.90	45'526'700	45'473'336.24	-53'363.76	-0.1
Sports, intégration et protection de la population	6'969'909.15	7'761'600	6'959'522.35	-802'077.65	-10.3
Logement et sécurité publique	1'975'653.47	2'471'300	2'073'429.95	-397'870.05	-16.1
Travaux	1'102'382.47	920'000	811'883.98	-108'116.02	-11.8
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	23'645'090.36	24'594'600	24'134'107.64	-460'492.36	-1.9
Finances et patrimoine vert	10'030'000.00	10'030'000	9'924'480.00	-105'520.00	-1.1
<b>Total</b>	<b>88'650'481.35</b>	<b>91'304'200</b>	<b>89'376'760.16</b>	<b>-1'927'439.84</b>	<b>-2.1</b>

A Sports, intégration et protection de la population, au Service des assurances sociales, les aides individuelles au logement ont été moins importantes que prévu (- CHF 0.8 million).

A Logement et sécurité publique, l'économie constatée provient principalement du Service du logement et des gérances où les participations aux charges d'intérêts des sociétés immobilières sont globalement restées CHF 0.4 million en dessous des prévisions.

A Travaux, la baisse s'explique par un excédent de subvention 2015 dans le cadre de la garantie de déficit de la société Parking Relais Lausannois S.A.

A Enfance, jeunesse et cohésion sociale, la diminution est principalement due à une baisse des subventions à des institutions (- CHF 0.3 million) au Service social et une baisse des aides individuelles au Service des écoles primaires et secondaires (- CHF 0.1 million).

**38 Attributions aux réserves****+ CHF 33.5 millions**

	<b>Comptes 2015</b>	<b>Budget 2016</b>	<b>Comptes 2016</b>	<b>Ecarts (+/-) B2016 - C2016</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Fonds de rénovation d'immeubles	40'000'000.00	0	0.00	0.00	-
Fonds de régularisation des loyers	103'302.50	104'100	114'129.50	10'029.50	9.6
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0.00	0	226'916.73	226'916.73	-
Fonds de réserve général du SSL	470'571.79	0	489'976.95	489'976.95	-
Fonds du Service de l'eau	17'796'412.58	8'761'100	17'667'950.41	8'906'850.41	101.7
Fonds de réserve pour fluctuation de valeur	0.00	0	22'031'013.08	22'031'013.08	-
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	0.00	0	2'000'000.00	2'000'000.00	-
Fonds des SiL	10'186'673.51	7'818'500	7'670'286.97	-148'213.03	-1.9
<b>Total</b>	<b>68'556'960.38</b>	<b>16'683'700</b>	<b>50'200'273.64</b>	<b>33'516'573.64</b>	<b>200.9</b>

Au Service de l'eau, des attributions supplémentaires au Fonds de renouvellement de l'usine de Saint-Sulpice (+CHF 2.3 millions) et au Fonds de réserve et de renouvellement « eau » (+CHF 6.6 millions) ont été effectuées.

Au Service des finances, une attribution de CHF 22 millions résultant principalement de la plus-value réalisée lors du transfert de la participation dans Romande Energie Holding du patrimoine administratif au patrimoine financier a été effectuée dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs nouvellement créé. Cette opération a été effectuée conformément au préavis N°2015/62 « Ventes des actions Romande Energie Commerce (REC) et achat d'actions conventionnées de Romande Energie Holding (REH) ». Ainsi, avec ce fonds, la Ville se dote d'un outil important qui lui permettra de résorber la volatilité liée aux titres dans le futur.

Au Service des finances, une attribution non budgétée de CHF 2 millions au Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires a été effectuée, en vue des besoins de travaux présents et futurs dans ce domaine.

Enfin, aux Services industriels, les principaux écarts relevés sont au Service de l'électricité qui a procédé aux opérations réglementaires suivantes (écarts par rapport au budget) :

*(en millions de CHF)*

- Fonds de péréquation pour la vente d'énergie électrique +0.5
- Fonds de péréquation du Service de l'électricité -0.6

**39 Imputations internes****- CHF 0.5 million**

Ce chapitre n'amène pas de commentaire particulier.

**REVENUS****- CHF 27.5 millions****40 Impôts****- CHF 7.4 millions**

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	<b>Comptes 2015</b>	<b>Budget 2016</b>	<b>Comptes 2016</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Total</b>	<b>519'013'827.75</b>	<b>540'050'000</b>	<b>532'637'301.23</b>
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>357'184'455.75</u>	<u>366'400'000</u>	<u>364'218'132.68</u>
- sur le revenu	318'087'815.66	327'300'000	322'256'014.45
- sur la fortune	33'996'173.70	33'000'000	36'770'174.09
- perçu des étrangers	4'526'664.26	5'500'000	4'712'879.03
- à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	573'802.13	600'000	479'065.11
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>96'742'445.45</u>	<u>106'000'000</u>	<u>102'894'479.25</u>
Produit des autres impôts :	<u>65'086'926.55</u>	<u>67'650'000</u>	<u>65'524'689.30</u>
- foncier	32'342'872.30	34'200'000	34'774'069.85
- complémentaire sur les immeubles	5'027'736.00	4'600'000	4'994'475.50
- Droits de mutation sur les transf. imm.	8'943'912.70	8'500'000	7'847'212.30
Produit de l'impôt :			
- sur les successions et les donations	13'168'590.65	14'000'000	11'758'751.10
- sur les divertissements	5'261'084.90	6'000'000	5'840'690.55
- sur les chiens	342'730.00	350'000	309'490.00

Personnes physiques

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2016 a atteint CHF 364.2 millions, soit une diminution de CHF 2.2 millions (-0.6%) en comparaison du budget, et une amélioration de CHF 7.0 millions (+2%) par rapport aux comptes 2015. L'essentiel de la variation de l'impôt sur le revenu par rapport au budget est en lien avec la fin du rattrapage opéré par l'ACI qui implique une baisse de l'impôt à la source. L'impôt sur la fortune a dépassé quant à lui le budget de CHF 3.8 millions (+11.4%).

Au 31 décembre 2016, l'ACI déclarait que 99.95% des contribuables lausannois étaient taxés pour 2011, 99.81% pour 2012, 99.39% pour 2013, 97.84% pour 2014 et 77.5% pour 2014.

Les impôts comptabilisés en 2016 correspondent aux acomptes facturés (ainsi que les impôts source) pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2015 (chiffres en millions de CHF) :

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
2007 et antérieurs	1.7	3.8
2008	1.0	1.5
2009	0.2	1.3
2010	2.2	1.2

2011	2.7	1.7
2012	4.6	3.7
2013	16.6	1.4
2014	34.3	5.3
2015	293.9	35.8
2016	0.0	308.5
	<u>357.2</u>	<u>364.2</u>

### Personnes morales

Les recettes fiscales progressent de CHF 6.2 millions par rapport aux comptes 2015 et s'inscrivent, par contre en retrait, par rapport au budget.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2015 et en 2016 (chiffres en millions de CHF) additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. Enfin, pour être complets il y a lieu de souligner qu'en 2016 le Canton a décidé d'une modification du rythme de perception des acomptes des personnes morales. Ainsi, les sociétés bouclant leur exercice comptable durant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre ont reçu les acomptes 2016 ainsi que les acomptes 2017 en fin d'année 2016 (alors qu'au préalable ce traitement était appliqué uniquement aux entreprises bouclant leur exercice durant le premier trimestre). Ce changement de périmètre, qui implique une facturation supplémentaire sur l'année 2016, sera reconduit chaque année.

	<u>2015</u>	<u>2016</u>
2009 et antérieurs	0.9	-0.6
2010	0.6	-0.1
2011	0.5	1.4
2012	0.9	2.4
2013	1.2	0.3
2014	2.3	0.6
2015	89.2	4.5
2016	1.1	89.7
2017	0.0	4.7
	<u>96.7</u>	<u>102.9</u>

### Autres impôts

L'impôt sur les successions et les donations est inférieur de CHF 1.4 million par rapport aux comptes 2015 et de près de CHF 2.2 millions par rapport au budget.

## **41 Patentes, concessions**

**- CHF 0.9 million**

	<u>Comptes 2015</u>	<u>Budget 2016</u>	<u>Comptes 2016</u>	<u>Ecarts (+/-)</u>	
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>B2016 - C2016</u>	<u>%</u>
Patentes, concessions	3'254'574.50	3'919'500	3'027'703.05	-891'796.95	-22.8

L'insuffisance de revenus résulte de la taxe sur les équipements communautaires au Service d'urbanisme (-CHF 0.6 million), en effet, les revenus y relatifs se matérialiseront en fonction de l'entrée en force des futurs plans partiels d'affectation (PPA) et, à la Police du commerce, à la diminution des revenus liés aux heures de prolongation des établissements (-CHF 0.4 million). Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation des taxes et émoluments liées à la hausse des permis de construire (+CHF 0.2 million).

**42 Revenus des biens****+ CHF 37.2 millions**

	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>	<b>Comptes</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>B2016 - C2016</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Intérêts, prêts et participations	20'974'103.30	11'468'000	16'720'514.07	5'252'514.07	45.8
Revenu des immeubles du patrimoine financier	33'538'377.49	34'960'700	32'094'218.83	-2'866'481.17	-8.2
Revenu des biens du patrimoine administratif	40'195'821.23	42'340'200	41'577'666.09	-762'533.91	-1.8
Autres revenus	69'556'435.74	3'826'900	39'364'260.67	35'537'360.67	928.6
<b>Total</b>	<b>164'264'737.76</b>	<b>92'595'800</b>	<b>129'756'659.66</b>	<b>37'160'859.66</b>	<b>40.1</b>

Sous le poste « Intérêts, prêts et participations », au Service des finances, plusieurs éléments significatifs sont à relever : les intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales (chiffres communiqués par l'ACI) supérieurs aux prévisions (+CHF 1.6 million), le dividende provenant de Gaznat inférieur au budget de CHF 1.5 million et la plus-value réalisée sur la vente d'action REC (Romande Energie Commerce) (+CHF 1.9 million). Cette opération a été réalisée conformément au préavis N°2015/62 qui prévoyait d'utiliser le produit de cette vente pour acheter des actions Romande Energie Holding S.A. (REH) et ainsi, de renforcer le partenariat stratégique avec la société faitière. La réévaluation de ces mêmes actions à leur valeur vénale à la fin de l'année 2016 entraîne une augmentation de revenus de CHF 2.9 millions.

Au Service du logement et des gérances, sous le poste « revenus des immeubles du patrimoine financier », la baisse est liée à la perte des revenus locatifs des immeubles Riponne 10 et Ansermet 2 vendus à l'Etat de Vaud (-CHF 2.2 millions); Cette perte est compensée par un prélèvement dans le Fonds de rénovation et assainissement énergétique des bâtiments du patrimoine financier conformément aux règles de gestion du fonds.

Sous le poste « Autres revenus », l'importante augmentation de CHF 35.5 millions s'explique, d'une part, au Service des finances, par la plus-value résultant du transfert de la participation dans Romande Energie Holding du patrimoine administratif au patrimoine financier (+CHF 16.3 millions) et à la dissolution de la provision pour risque de perte sur titres (+CHF 9.5 millions) et, d'autre part, aux Services industriels, au Service du gaz et du chauffage à distance, par la comptabilisation de produits extraordinaires (CHF 5.3 millions) résultant des décomptes définitifs des achats de gaz 2014 et 2015 auprès de Gaznat.

**43 Taxes, ventes et prestations facturées****- CHF 22.2 millions**

	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>	<b>Comptes</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2016</b>	<b>B2016 - C2016</b>	
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>%</b>
Taxes, redevances et prestations de services	280'842'194.07	296'619'400	287'241'045.29	-9'378'354.71	-3.2
Ventes diverses (hors SEL, GAZ-CAD)	62'537'707.64	60'341'500	62'281'766.46	1'940'266.46	3.2
Frais facturés à des tiers, remboursements	16'848'014.34	13'413'600	16'350'712.31	2'937'112.31	21.9
Amendes	28'116'899.48	28'715'000	25'618'250.00	-3'096'750.00	-10.8
Autres contributions	28'169'051.38	28'224'600	28'756'626.90	532'026.90	1.9
Sous-total	416'513'866.91	427'314'100	420'248'400.96	-7'065'699.04	-1.7
Ventes d'énergie des SiL (SEL, GAZ-CAD)	303'597'236.78	273'450'000	258'289'690.20	-15'160'309.80	-5.5
<b>Total</b>	<b>720'111'103.69</b>	<b>700'764'100</b>	<b>678'538'091.16</b>	<b>-22'226'008.84</b>	<b>-3.2</b>

Aux Services industriels, les ventes d'énergie ont enregistré une baisse de CHF 15.2 millions résultant principalement, au Service du gaz et du chauffage à distance, de baisse des tarifs du gaz et de la chaleur interne au chauffage à distance (- CHF 12.1 millions). Quant au Service de l'électricité, il enregistre une légère baisse de CHF 1.1 million. Ces chiffres sont à mettre en relation avec les achats d'énergie (voir chapitre 31).

Sous le poste « Taxes, redevances et prestations de services », la diminution résulte de plusieurs éléments :

*(en millions de CHF)*

- Au Corps de police, report de la facturation de nouvelles prestations -3.9
- Au Service de l'eau, taxes de raccordements +1.5
- Au Service de la propreté urbaine, baisse des recettes liées à la gestion des déchets -0.9

Aux SIL les principales variations sont :

- au Service du gaz et du CAD, raccordement « clés en mains » -1.0
- au Service de l'électricité, timbre d'acheminement -1.2
- au Service du multimédia, téléphonie et télévision interactive -1.6
- au Service commercial, vente de systèmes photovoltaïques -1.2

Sous le poste « Frais facturés à des tiers, remboursements », il est à relever l'augmentation, au Service d'accueil de jour de l'enfance, des remboursements de subventions des garderies privées subventionnées (+ CHF 0.9 million).

Au Corps de police, les amendes sont restées en dessous du budget de CHF 3.1 millions. Cette diminution est due à plusieurs facteurs, notamment à la présence de nombreux travaux sur les routes et à une manière de conduire plus respectueuse de la part des usagers.

#### **44 Part à des recettes sans affectation**

**- CHF 1.7 million**

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart (+/-) B2016 - C2016	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	6'074'642.50	7'000'000	5'276'908.05	-1'723'091.95	-24.6

L'impôt sur les gains immobiliers, sujet à fluctuation, est resté en dessous du budget de CHF 1.7 million.

45 *Dédommagements de collectivités publiques*

- CHF 10.5 millions

	Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	Ecart (+/-) B2016 - C2016	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	186'835'662.00	184'100'000	178'899'791.00	-5'200'209.00	-2.8
Facturation à l'Académie de police de Savatan	1'124'350.10	978'000	974'900.00	-3'100.00	-0.3
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'277'322.55	8'718'100	8'220'624.55	-497'475.45	-5.7
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'491'832.93	2'340'000	1'425'235.42	-914'764.58	-39.1
Participation cantonale à l'aide au logement	514'757.00	900'000	511'516.00	-388'484.00	-43.2
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles et allocations familiales	3'264'537.80	3'840'900	4'083'049.77	242'149.77	6.3
Participations diverses aux charges du Service social	27'168'840.90	27'946'800	27'016'378.75	-930'421.25	-3.3
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	11'688'599.22	11'923'900	11'356'546.25	-567'353.75	-4.8
Participations diverses aux frais des Emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'732'488.40	7'089'300	6'777'474.10	-311'825.90	-4.4
Contribution selon la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	8'056'427.00	9'161'400	8'481'337.55	-680'062.45	-7.4
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale	18'052'114.80	18'707'900	17'979'265.68	-728'634.32	-3.9
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	4'796'812.35	6'471'300	5'819'469.00	-651'831.00	-10.1
Autres dédommagements	2'082'895.55	2'197'000	2'319'664.09	122'664.09	5.6
<b>Total</b>	<b>281'086'640.60</b>	<b>284'374'600</b>	<b>273'865'252.16</b>	<b>-10'509'347.84</b>	<b>-3.7</b>

Relevons ici que, s'agissant de la péréquation intercommunale, compte tenu des résultats définitifs de 2015 enregistrés dans l'exercice 2016, le retour du fonds de péréquation ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques ont été inférieurs aux prévisions de quelque CHF 2.7 millions (voir chapitre 35).

Au Service de protection et sauvetage, la participation versé par le Service cantonal de la Santé publique pour couvrir l'excédent de charges du déficit du groupe sanitaire a été adaptée suite à un rattrapage de facturation.

Au Services des assurances sociales, la diminution est liée au transfert de la gestion de plusieurs tâches au siège de la Caisse cantonale AVS, diminution par ailleurs compensée par une baisse de charges équivalente.

Du fait d'un excédent de charges de l'Office régional de placement inférieur aux prévisions, la participation versée par la Confédération a été réduite de 0.4 million.

Au Service social, la diminution est due à la répartition de la subvention cantonale dans les comptes des unités du Service qui varie proportionnellement aux effectifs de ces unités en relation avec le nombre de dossiers RI.

Au Service d'accueil de jour de l'enfance, une augmentation moins élevée que prévu des places ouvertes dans les CVE et les APEMS a entraîné une diminution des aides au démarrage de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants.

Par ailleurs, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes.

#### 46 Subventions acquises

+ CHF 0.1 million

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	<b>Comptes 2015</b>	<b>Budget 2016</b>	<b>Comptes 2016</b>	<b>Ecart (+/-) B2016 - C2016</b>	
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>	<u>%</u>
Subventions de la Confédération et du Canton pour les forêts	469'152.27	440'000	410'638.80	-29'361.20	-6.7
Subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme	793'170.00	846'200	786'170.00	-60'030.00	-7.1
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	266'760.00	190'000	460'620.35	270'620.35	142.4
Subventions de l'Etat pour les travaux sur les routes en traversée de localité	160'269.00	300'000	0.00	-300'000.00	-100.0
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	946'351.50	943'000	946'334.00	3'334.00	0.4
Subventions de l'Etat du Valais relatives aux protections contre les chutes de pierres au barrage de Lavey	70'370.37	0	0.00	0.00	-
Subventions de l'Etat pour une campagne de prospection géophysiques de l'agglomération lausannoise	0.00	0	46'296.30	46'296.30	-
Subventions de l'Etat relatives à un projet d'échanges d'informations dans le cadre du contrôle des des habitants	80'000.00	105'500	105'520.00	20.00	0.0
Autres subventions	365'413.10	195'200.00	347'514.70	152'314.70	78.0
<b>Total</b>	<b><u>3'151'486.24</u></b>	<b><u>3'019'900</u></b>	<b><u>3'103'094.15</u></b>	<b><u>83'194.15</u></b>	<b><u>2.8</u></b>

Les subventions de l'Etat relatives à la lutte contre le racisme sont liées aux conventions de financement signées avec le Canton. Une participation portée au budget du Bureau lausannois pour les immigrés a été versée au Service du travail pour deux mesures figurant dans le programme communal d'insertion visant à favoriser l'insertion des femmes migrantes.

Au Service de protection et sauvetage, certaines subventions fixes de l'ECA ont été transférée du groupe 45 « Dédommagement de collectivités publiques ».

Au Service des routes et de la mobilité, aucune participation du Canton pour des travaux d'entretien sur les routes en traversée de localité n'a été perçue par la Ville.

Sous le poste « Autres subventions », au Service des parcs et domaines, la subvention du Fonds du CO2 des Services industriels pour la réparation de l'installation de production de biogaz des Saugealles est liée aux dépenses et a été supérieure au budget.

48 *Prélèvements sur les réserves*

- CHF 21.4 millions

	Comptes	Budget	Comptes	Ecart (+/-)	
	2015	2016	2016	B2016 - C2016	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds spécial pour risque de tournées en faveur du Théâtre de Vidy	0.00	0	83'323.00	83'323.00	-
Fonds de rénovation d'immeubles	0.00	0	2'845'740.29	2'845'740.29	-
Fonds de péréquation de la STEP	1'203'925.94	6'832'900	3'698'814.57	-3'134'085.43	-45.9
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	984'774.69	1'712'000	0.00	-1'712'000.00	-100.0
Fonds du Service de l'eau	10'649'595.45	4'124'400	5'573'008.34	1'448'608.34	35.1
Fonds de réserve générale du SSL	70'250.00	50'000	207'718.15	157'718.15	315.4
Provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	355'798.10	0	2'152'225.98	2'152'225.98	-
Fonds des SiL	23'838'021.65	44'291'000	21'001'073.75	-23'289'926.25	-52.6
Provision générale pour risques TVA	754'100.00	0	0.00	0.00	-
Provision pour les Datacenters (SOI)	417'789.25	0	0.00	0.00	-
<b>Total</b>	<b>38'274'255.08</b>	<b>57'010'300</b>	<b>35'561'904.08</b>	<b>-21'448'395.92</b>	<b>-37.6</b>

Au Service de la culture, un prélèvement sur le Fonds pour risque de tournée en faveur du Théâtre de Vidy a été effectué afin de prendre en charge le déficit du théâtre résultant de l'abandon du taux plancher par la BNS.

Au Service du logement et des gérances, les prélèvements non budgétés dans le Fonds de rénovation d'immeubles sont dûs, d'une part, à la compensation des amortissements des dépenses relatives au crédit pour une première étape d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments du patrimoine financier et, d'autre part, à la compensation de la perte de revenus nets des immeubles Riponne 10 et Ansermet 2 vendus à l'Etat de Vaud.

Au Service de la propreté urbaine, à l'unité Gestion des déchets, le résultat d'exploitation n'a pas nécessité de prélèvement dans le Fonds de réserve pour la gestion de déchets.

Au Service de l'eau, à l'Unité eau potable, le préavis relatif à la rénovation du réservoir du Calvaire prévoit que l'intégralité des dépenses d'investissements soient financées par le Fonds de réserve et de renouvellement du service. Un montant supplémentaire de CHF 1.3 million a donc été prélevé sur le fonds correspondant à l'amortissement des dépenses d'investissements 2016. Aux Unités évacuation des eaux claires et usées et traitements des eaux usées, les résultats d'exploitation de ces unités liées à l'épuration des eaux ont entraîné un recours moindre que prévu au Fonds de péréquation de la STEP.

Au Service des écoles primaires et secondaire, un prélèvement non budgété de CHF 2.2 millions dans la provision pour l'entretien durable des bâtiments scolaire a été effectué afin de compenser les amortissements des dépenses du crédit relatif au préavis N°2015/45 « Assainissements et créations de classes dans les bâtiments ou sites scolaires; utilisation de la provision de CHF 8 millions constituée dans le cadre du bouclage des comptes 2013 ».

Enfin, aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance, le Service de l'électricité et le Service du multimedia ont procédé aux opérations suivantes (écarts par rapport au budget) :

(en millions de CHF)

- Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable pour le CAD +0.4
- Fonds de réserve et de renouvellement du gaz -2.3
- Fonds de réserve et de renouvellement du CAD -2.6

• Fonds de péréquation du gaz	-7.2
• Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement du gaz	-9.0
• Fonds de péréquation du CAD	+2.5
• Fonds de réserve et de renouvellement de l'électricité de Lavey	-0.6
• Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité	-1.6
• Fonds de péréquation pour la vente d'énergie électrique	+0.3
• Fonds de péréquation pour le multimedia	-3.4

### 2.3 *Compte des investissements du patrimoine administratif*

Ce compte se présente comme suit :

<b>INVESTISSEMENTS NETS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	113'462'314.15	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	9'103'656.33	
Marchandises et approvisionnements (augmentation du stock)	684'867.13	
Prêts et participations permanentes	1'327'204.00	
Prêts et participations permanentes		1'502'724.00
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente)	8'078'098.20	
Subventions et recettes pour investissements		17'720'093.10
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		340'686.67
<b>Investissements nets</b>		<b>113'092'636.04</b>
Sous-total	<u>132'656'139.81</u>	<u>132'656'139.81</u>
<b>FINANCEMENT</b>		
Investissements nets	113'092'636.04	
Amortissement du patrimoine administratif		123'495'298.71
Reprise de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement		242'299.72
Augmentation des provisions		14'638'369.56
<b>Excédent d'autofinancement</b>	<b>25'283'331.95</b>	
Autofinancement du compte de fonctionnement	<u>138'375'967.99</u>	<u>138'375'967.99</u>

Les investissements du patrimoine administratif se sont élevés à CHF 132.7 millions au brut (CHF 113 millions au net), soit CHF 50.2 millions en dessous du chiffre prévu au budget (CHF 182.8 millions). Ceci s'explique par des décalages de projets ou des dépenses annuelles inférieures au plan des investissements.

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à un montant de CHF 138.4 millions et permet de couvrir l'intégralité des investissements de la Ville. Les dépenses d'investissements de ces prochaines années demeureront cependant très élevées. Pour mémoire le budget 2017 prévoit des dépenses de CHF 232.5 millions et la moyenne des dépenses d'investissements planifiées sur la période 2017 à 2021 s'élève à CHF 173 millions par année environ, compte tenu du projet Métamorphose notamment.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2016 :

	<b>Dépenses 2016</b>	<b>Tranche annuelle budgétisée</b>
	<i>(en millions de CHF)</i>	
<b><u>Administration générale et culture</u></b>		
Evolution RECOLTE 2013-2017	1.5	1.5
<b><u>Sports, intégration et protection de la population</u></b>		
Centre lausannois d'aviron - rénovation	1.2	0.8
<b><u>Logement et sécurité publique</u></b>		
Entretien et importants travaux de rénovation de bâtiments du PA et du PF	2.3	3.7
Immeuble Pré-du-Marché / rue Neuve 2 – rénovation complète	2.6	1.8
Musée historique de Lausanne	2.2	3.2
<b><u>Travaux</u></b>		
Aménagement de la route de contournement de la Sallaz	1.1	1.2
Aménagement de la place de la Sallaz	5.3	2.9
Rénovation et extension de la voirie	5.9	5.6
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	3.1	1.6
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	5.9	5.0
Rénovation du réservoir du Calvaire	2.5	1.0
PALM – réalisation de mesures de mobilité douce	1.3	1.2
<b><u>Enfance, jeunesse et cohésion sociale</u></b>		
Réaffectation et transformation de la Maison du Désert	1.4	3.1
Collège de Saint-Roch : réfection et assainissement des salles de gymnastique	4.1	4.0
Rentrée scolaire 2015 – construction de trois pavillons modulaires durables	3.1	3.0
Assainissement et création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires	2.2	3.5
Transformation du collège de Petit-Vennes en une structure de la petite enfance	1.6	1.5
<b><u>Finances et patrimoine vert</u></b>		
Renaturation du lac de Sauvabelin	1.7	2.5
<b><u>Services industriels</u></b>		
Remplacements et extensions ordinaires	15.2	14.4
Construction d'une chaudière à eau surchauffée à l'usine de Pierre-de-Plan	2.8	0.9
Renouvellement du réseau de distribution électrique (1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> phase)	1.8	4.1
Renouvellement du réseau de distribution électrique (3 <sup>e</sup> phase)	6.2	8.0
Plan lumière Lausanne	1.7	2.5
Rénovation du poste électrique de Romanel-sur-Lausanne	4.1	7.2
<b><u>Métamorphose</u></b>		
Déplacement de la route de Romanel	1.6	1.3
Centre sportif de la Tuilière : création d'un centre de football et d'athlétisme	6.0	23.4
Stade de la Tuilière – phase des études	4.7	2.5

## 2.4 Plafond d'endettement

Sur la base du bilan publié au 31 décembre 2016, la dette brute et l'endettement net évoluent comme suit :

En millions de CHF	31.12.2015	31.12.2016	Variation
Dette brute	2'484.4	2'466.1	- 18.3
Endettement net	2'015.6	1'999.8	- 15.8

Rappelons que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à CHF 2.4 milliards. Il est à relever ici que l'endettement net diminue pour la quatrième année consécutive (- CHF 85.9 millions en 2015, - CHF 12.7 millions en 2014 et - CHF 35.2 millions en 2013).

La situation actuelle résulte des différentes mesures qui ont été mises en œuvre depuis l'année 2012 par la Municipalité afin d'améliorer durablement la situation financière de la Ville.

## 2.5 Bilan général

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

### ACTIF

**112 Impôts à encaisser** **CHF 132'890'122.51**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'ACI, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2016 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2016 mais non encore encaissés au 31 décembre 2016.

**115 Débiteurs** **CHF 177'274'599.67**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2016.

**120 Titres** **CHF 85'599'096.08**

L'augmentation de ce poste de CHF 51 millions par rapport à 2015 est due principalement à deux éléments. Selon le préavis N 2015/62 « Ventes des actions Romande Energie Commerce (REC) et achat d'actions conventionnées de Romande Energie Holding (REH) », la Ville a vendu courant 2016 ses actions REC et a utilisé le produit de cette vente pour renforcer son partenariat stratégique avec Romande Energie Holding (REH) en achetant des actions de la société faitière. Ainsi, le transfert des actions REH du patrimoine administratif au patrimoine financier (voir poste 15 ci-dessous) et le rachat de nouvelles actions a contribué à l'augmentation de ce poste pour plus de 35 millions. L'augmentation du capital de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. a, elle, contribué à hauteur de CHF 16 millions.

**122 Prêts** **CHF 24'000'001.00**

Ce montant correspond au solde du prêt octroyé à LFO S.A. (Lausanne Fibre Optique) pour le paiement du rachat du réseau de la Ville, présenté distinctement sous ce chapitre dans un but de transparence.

**123 Immeubles** **CHF 330'962'043.63**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2015 (+ CHF 0.9 million) résulte principalement des acquisitions effectuées en 2016.

**13 Actifs transitoires** **CHF 49'708'241.44**

Sont compris dans cette position, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2016 encaissés au début 2017.

**Patrimoine administratif** **CHF 1'297'382'426.08**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de CHF) :

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2016		1'298'286
Investissements bruts		132'656
		1'430'942
dont à déduire :		
– Dissolution provision pour risques de perte sur titres		-9'498
– Recettes d'investissements		19'563
– Amortissements		123'495
		133'560
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>		<b>1'297'382</b>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

**14 Investissements du patrimoine administratif** **CHF 1'146'734'894.59**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

**15 Prêts et participations permanentes** **CHF 109'373'450.56**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

Rappelons que la participation dans EOS Holding S.A. est comptabilisée à la valeur nominale (CHF 67'199'700.00) et que la société n'est pas cotée à la bourse.

La participation dans Romande Energie Holding S.A. a été transférée du patrimoine administratif au patrimoine financier et figure dorénavant sous le poste 120 « Titres » ci-dessus. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, cette participation était comptabilisée à la valeur nominale (CHF 411'850) et, lors de son transfert au patrimoine financier, elle a été réévaluée à sa valeur vénale générant une plus-value de CHF 16.3 millions.

**16 Subventions d'investissements** **CHF 17'171'193.10**

L'essentiel de ce poste concerne la subvention pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

**17 Autres dépenses à amortir** **CHF 24'102'887.83**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 « Investissements » ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

**18 Avances aux financements spéciaux** **CHF 11'092'839.72**

Une nouvelle présentation au brut des soldes des fonds, auparavant présenté au net sous le poste 28 « Provisions et fonds de renouvellement », a été appliquée en 2016. Le montant de CHF 11.1 millions correspond à une avance de CHF 8.1 millions pour le Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité et une de CHF 2.1 millions pour le Fonds de péréquation de la STEP.

**19 Découvert** **CHF 991'108'450.89**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de CHF) :

Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	991'351
Excédent de revenus du compte de fonctionnement de 2016	-242
<b>Etat au 31 décembre 2016</b>	<u>991'109</u>

Un potentiel de réserve latente existe également sur les immeubles du patrimoine financier qui figurent actuellement au bilan pour CHF 331 millions (voir chapitre 123 du bilan). Un travail d'estimation à la valeur de marché est actuellement en cours et permettra prochainement de chiffrer la réserve latente. Ici aussi, les bases légales ne permettent pour l'instant pas une revalorisation.

**PASSIF**

**21 Dettes à court terme** **CHF 788'400'000.00**

Cette position englobe, d'une part, l'ensemble des prêts à court terme d'une durée inférieure à 12 mois (CHF 538.4 millions) et, d'autre part, l'ensemble des dettes à moyen et long terme dont le dénouement est prévu à court terme (CHF 250 millions). Parmi ces montants, CHF 450 millions concernent des emprunts à court terme liés à des swaps de taux d'intérêts et donc non exposés à un risque de variation de taux d'intérêts.

**22 Dettes à moyen et à long termes** **CHF 1'677'687'500.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2016, les opérations suivantes ont été réalisées :

	Montant	Intérêt nominal %	Durée
<b>Emprunts effectués</b>			
Emprunt privé	1'000'000	0.7500	2016 - 2031
<b>Total</b>	<b>1'000'000</b>		
<b>Remboursements</b>			
Emprunt privé	75'000'000	2.4880	2006 - 2016
Emprunt privé	40'000'000	2.4880	2006 - 2016
Emprunt privé	35'000'000	2.4880	2006 - 2016
Emprunt privé	1'200'000	0.9050	2011 - 2016
Emprunt privé	50'000'000	2.1400	2012 - 2019 1)
Amortissement financier	5'000		
<b>Total</b>	<b>201'205'000</b>		
<b>Emprunts échus dans l'exercice suivant et présentés à court terme</b>			
Emprunt privé	100'000'000	2.8900	2007 - 2017
Emprunt privé	50'000'000	2.8300	2009 - 2017
Emprunt public	100'000'000	2.0800	2013 - 2017
<b>Total</b>	<b>250'000'000</b>		
Variation des emprunts à long terme	-450'205'000		

1) Emprunt à taux flottant combiné avec un swap de taux remboursé par anticipation

### 233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique CHF 29'904'099.66

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt.

### 24 Provisions CHF 103'866'955.29

L'augmentation de ce poste s'explique par la constitution d'une nouvelle provision de CHF 4.6 millions pour la couverture du déficit du Centre intercommunal de glace de Malley/Centre sportif de Malley qui devra procéder à l'amortissement extraordinaire des installations actuelles non encore amorties et vouées à la destruction courant le printemps 2017.

### 25 Passifs transitoires CHF 116'915'280.96

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2016 ou des recettes perçues d'avance.

### 28 Fonds de renouvellement et réserve CHF 261'017'108.41

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. Les mouvements significatifs enregistrés sous ce poste (+ CHF 25.7 millions) sont, au Service des finances, une attribution de CHF 22 millions dans le Fonds de réserve pour fluctuation de valeurs nouvellement créé, au Service de l'eau, une attribution nette de CHF 12.1 millions dont CHF 9.2 millions pour le Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint Sulpice et les prélèvements nets des Services industriels (- CHF 13.3 millions). De plus, CHF 11.1 millions supplémentaires sont à mettre en relation une nouvelle méthode de présentation des fonds appliquée en 2016 (voir commentaires sous le poste 18 « Avances aux financement spéciaux »).

### 3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis N° 2017/16 de la Municipalité, du 27 avril 2017 ;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'approuver les comptes de 2016 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N 2017/16, du 27 avril 2017.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Grégoire Junod

Le secrétaire :

Simon Affolter

Annexes : Bilan général  
Annexe au bilan